

Virginie Laganière (AVATAR) dans Valerio de Carsten Höller, Biennale de Sao Paulo, 2008.

Consultation	publique s	sur le proi	et 2-22 Sair	ite-Catherine
dollo di ca ci o ii	pablique	Jar io pioj		

Mémoire présenté par le

Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec

à

l'Office de consultation publique de Montréal

Le 4 juin 2009

L'on parle du Quartier des spectacles comme étant l'un des moteurs de développement du centre-ville, le cœur de la métropole culturelle. C'est oublier certes que sans la présence d'organismes et d'institutions culturelles importantes qui y nichent, les promoteurs immobiliers actuels ne démontreraient pas un tel engouement pour la culture. Réussir le plan d'urbanisme du quartier est une chose; assurer le maintien et le développement d'organismes culturels existants en est une autre. ...On risque de reléguer la culture à des promoteurs qui s'approprient le sol montréalais à l'exemple de ces espaces perdus qui n'ont pas de vocation depuis nombre d'années et auxquels on pourrait justement en donner une, en consacrant du sol montréalais à la culture. C'est-à-dire que la Ville re-zone et investit dans un bâti destiné à la culture, dont le coût de location serait symbolique de façon à conserver les forces vives dans un quadrilatère qui dessert déjà les grandes universités et où oeuvre une multitude d'organismes culturels de diverses tailles. Cette mesure servirait à préserver une écologie qui est garante de la diversité des connaissances et des ressources au centre-ville. Ceci contribuerait par sa nature à la réussite du Quartier des spectacles. Marie-Josée Lafortune, Directrice, *OPTICA, un centre d'art contemporain, novembre 2007*

Avant-propos

En 2001, le projet du Quartier des spectacles a atteint l'espace public, à la suite de la publication d'une étude de préfaisabilité, commandée par l'ADISQ, au consultant Bernard Lamothe. Puis, le Sommet de Montréal l'année suivante l'a entériné à titre de projet culturel majeur.

Dès 2001, la dénomination de Quartier des spectacles dans un environnement où l'art contemporain est très présent a obligé le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec a rappelé les limites d'un tel intitulé. Lequel laissait supposer également que seules les salles de spectacle seraient touchées par cet ambitieux projet.

Plusieurs membres montréalais du RCAAQ se sont inquiétés de l'avenir de leur adresse au centre-ville; un certain nombre d'ailleurs finiront par quitter le 460, Sainte-Catherine. Le futur développement du Quartier des spectacles n'en était pas directement responsable, puisque le promoteur propriétaire du 460 a procédé à des augmentations de loyer importantes. Ces déménagements ont plutôt coincidé avec le désir de plusieurs centres d'artistes de se rapprocher de leurs clientèles tant dans des quarties autres qu'en ayant pignon sur rue.

Au même moment, la situation des ateliers d'artistes au centre-ville tendait à se détériorer, tant au 10 Ontario qu'au Blumenthal, sur la rue Sainte-Catherine ou au Wilder, sur de Bleury. Tous ces édifices ou ont cahngé de vocation ou ont été transformés en condos. Tant les artistes que des organismes culturels ont été contraints de quitter des lieux qu'ils occupaient paisiblement depuis des années. Il n'y a plus aujourd'hui de concentrations d'ateliers d'artistes au centre-ville de Montréal. Et rien ne laisse présager qu'il y aura un retour des artistes, en raison des loyers élevés, des développements en condo et de l'absence des services (notamment les grandes quincailleries) dans et autour du Quartier des spectacles.

Un certain nombre de centres d'artistes ont cependant choisi de demeurer au centre-ville et sont regroupés au Belgo, en compagnie de plusieurs galeries privées en art contemporain qui y sont aujourd'hui concentrées. Optica, Skol, B-312, Circa, font de cet édifice une destination en art contemporain de Montréal aux côtés des galeries René Blouin, Roger Bellemare, Trois Points, Joyce Yahouda, Donald Browne, Lilian Rodriguez, Pierre-François Ouellette, pour ne nommer que celles-là.

Mais quelques autres centres d'artistes, au fil des ans, ont également fait connaître leur intention de rester au centre-ville tout en s'intégrant au projet de Quartier des spectacles. Le projet Imago qui a connu plusieurs avatars depuis sa naissance est à la veille de voir se concrétiser ce désir de regroupement d'organismes à la recherche d'espaces suffisants pour leurs besoins des prochaines années. La galerie Vox, Studio XX et le Centre d'information Artexte devraient donc occuper leurs futurs espaces dans ce qu'il est convenu d'appeler le 2-22.

Imago au 2-22

Ce développement longtemps attendu qu'est l'installation de trois organismes du Réseau Art Actuel dans le 2-22 nous semble extrêmement porteur pour un projet qualifié, à l'origine, de Vitrine culturelle. Nous savons déjà que Radio-Montréal CIBL occupera d'importants espaces au rez-de-chaussée de l'immeuble. Il est question également que la Librairie Olivieri, bien connue dans les milieux de l'art contemporain, soit partenaire. L'ajout du Centre d'information Artexte dont la clientèle est composée de chercheurs et

d'étudiants augure bien pour la diversification des usagers des espaces prévus. Situé sur ce qu'on appelle le réseau des trois grandes universités du centre-ville, UQAM, McGill et Concordia, le 2-22 accueillera ainsi un groupe d'utilisateurs fort différents de ceux qui fréquenteront en grande partie le Quartier des spectacles.

Le Studio XX, spécialisé dans le multimédia et dont une grande partie des activités sont orientées vers les femmes artistes, participera de cette diversification des usagers du 2-22. Enfin, Vox, le Centre de l'image contemporaine, recevra dans ses espaces de galerie les amateurs de photographies et de vidéos contemporains.

Le 2-22 recevra ainsi cette diversification des clientèles dont il est si souvent question. Un nouveau pôle des arts visuels et des arts médiatiques sera établi à l'est du Belgo, renforçant la présence de l'art contemporain dans le secteur. Du Belgo, au Musée d'art contemporain, au 2-22, en ajoutant une troisième destination, cet itinéraire renforcera la présence d'acteurs importants des arts visuels et des arts médiatiques.

Enfin, l'accès à la propriété que ces trois organismes finaliseront est à prendre en considération. En effet, on a vu peu de centres d'artistes acquérir leurs lieux d'exploitation à Montréal. À l'exception du Vidéographe et de Prim, les centres d'artistes sont locataires, pour le meilleur ou pour le pire. Le meilleur étant que le marché immobilier offre encore de belles occasions de s'établir dans des lieux intéressants à des prix relativement bas. La preuve en est de cette migration de plusieurs centres d'artistes vers le Mile End. Le pire étant aussi que les locataires sont à la merci de propriétaires dont les intérêts ne coincident pas toujours avec ceux des centres d'artistes. Et fatalement, la concentration des artistes dans un secteur dont ils sont généralement les premiers à en découvrir l'intérêt, finit par se savoir de plus en plus rapidement. Les prix se mettent alors à grimper et les artistes, une fois de plus, doivent déménager leurs pénates.

On comprend donc que le Centre d'information Artexte ait choisi cette solution de l'acquisition, ses besoins en espace étant fort importants. Il en est de même du Studio XX; Vox également pourra au moins doubler ses espaces d'exposition. Et tous seront propriétaires, rejoignant ainsi le statut d'un grand nombre de centres d'artistes situés en dehors de Montréal.

Tourisme

Puisque deux des trois centres d'artistes qui s'installeront au 2-22 offrent des services spécialisés sans être ouverts au grand public, on comprendra que le développement des activités touristiques ne fait pas partie de leurs priorités. Il ne faudrait pas que cette préoccupation du Quartier des spectacles devienne à ce point primordiale que les centres d'artistes en soient pénalisés et qu'on songe à remettre en cause leur insertion coin Saint-Laurent-Sainte-Catherine.

Société de développement Angus

Les projets réalisés par la Société de développement Angus sur le site du Technopôle du même nom dans Rosemont s'avèrent des gages de réussite de l'ensemble des projets mis de l'avant autour et sur le boulevard Saint-Laurent. On ne peut qu'admirer également la rapidité avec laquelle cette société sans but lucratif est capable de répondre aux commentaires et interrogations des publics intéressés par l'avenir et le patrimoine de cette section du boulevard Saint-Laurent. Le 2-22 sera un des trois chantiers que cette société devra gérer et mener à bien dans un laps de temps relativement court – le dernier édifice devant être livré en 2012 – . Les édifices construits sur le site des Shops Angus l'ont été par la Société de développement et semblent être des réussites. L'implication des groupes sociaux et communautaires pour délivrer des services ou entretenir les immeubles sont intéressants.

D'autre part, lors de sa présentation du 19 mai dernier devant l'OCM, Monsieur Yaccarini mentionne les organismes présents dans l'édifice : CIBL, la Vitrine culturelle, la Librairie Olivieri et la Galerie Vox. Mais pas un mot du Centre d'information Artexte ni du Studio XX : s'agit-il là d'une simple omission ou y a-t-il des problèmes dont nous ignorions l'existence jusqu'à maintenant?

Stationnements de vélos

Douze stationnements de vélos pour un tel projet est vraiment chiche, là où on devrait en retrouver un beaucoup plus grand nombre. S'il est heureux que la SDA demande une dérogation afin de ne pas construire de stationnements pour automobiles, il serait temps de

réaliser que l'usage du vélo se généralise et être capable de répondre aux besoins des cyclistes qui sont de plus en plus nombreux.

La proposition architecturale

Malgré les modifications proposées dernièrement, la proposition architecturale semble encore peu intéressante. Les nouvelles fenêtres sur le boulevard Saint-Laurent, censées corriger le défaut d'insertion dans l'espace que suscitait la première version laissent encore trop peu de place tant à l'audace qu'à l'insertion harmonieuse dans un ensemble historique et urbain très chargé. Par exemple, le mur arrière donne vraiment l'impression de tourner le dos au Boulevard (et au Club Soda) et fait une coupure agressive avec l'ensemble des autres édifices.

Le nom du 2-22

On souhaite de tout cœur que le 2-22 change de nom et, à tout le moins, célèbre une personnalité artistique importante de Montréal, qui l'a peu été jusqu'à maintenant. Un as de la radio? Un artiste visuel? Un écrivain? Pourquoi pas un très important théoricien de l'art montréalais qui a marqué la réflexion sur les arts visuels contemporains, soit René Payant, décédé en 1987. Ce serait un hommage audacieux que de se rendre au René-Payant plutôt qu'au 2-22. Après tout, le Quartier des spectacles, pour faire oublier sa lourde insistance sur les arts du spectacle, se doit de signaler la présence majeure de l'art actuel dans son périmètre.

RCAAQ, le 4 juin 2009

Le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec

Le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec a été fondé en 1986 et rassemble aujourd'hui soixante-quatre membres sur l'ensemble du territoire québécois, dont vingt-trois sont établis à Montréal. Il est reconnu comme regroupement national par le Conseil des arts et des lettres du Québec et représente les intérêts de ses membres auprès des instances gouvernementales de tout niveau.

Il leur offre divers services ayant trait à la formation et au développement professionnel, à la promotion et à la représentation. Le RCAAQ est notamment l'éditeur du *Répertoire des centres d'artistes autogérés du Québec et du Canada*. Il organise aussi des conférences et effectue des recherches sur certains aspects de la problématique des centres d'artistes.

Il est géré par un conseil d'administration de neuf membres, provenant des régions de Montréal (3), de Québec (2) et des autres régions du Québec (4). Le RCAAQ compte à l'heure actuelle six employés permanents. Le directeur général est Bastien Gilbert.

Le RCAAQ est membre de la Conférence des centres d'artistes autogérés (Canada), du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.), ainsi que de la Conférence canadienne des arts, du Conseil des ressources humaines en culture (CRHC), du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC), de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec et de Culture Montréal. Le RCAAQ est membre de ResArtis, un réseau international de résidences d'artistes et entretient des liens de coopération avec la Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens (FRAAP) de France.

La présentation sera faite par M. Bastien Gilbert, directeur général du RCAAQ.